



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Aménagement d'une voie douce (piétons cycles) de 380 ml à Poses dans le cadre des Jeux Olympiques - Liaison pour les athlètes (entre site de logement et d'entraînement) et pour l'accueil du public. URGENT.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Communauté d'agglomération Seine Eure

Raison sociale

N° SIRET

2 0 0 0 8 9 4 5 6 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Leroy

Prénom(s)

Bernard

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6.c) Construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km.	Le projet consiste en la réalisation d'une voie douce de 2 m de large sur un linéaire de 380 ml. Le projet aura des impacts au cours de la phase travaux (impacts temporaires). En phase d'exploitation les effets seront bénéfiques : permettre l'accueil des jeux olympiques dans de bonnes conditions (public, athlètes), réduction des GES, bénéfique pour la santé et le pouvoir d'achat...

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation au droit d'un chemin existant d'une voie douce (piétons cycles) de 2 m de large en sable de Vignat (ou équivalent) sur un linéaire de 380 ml.
Une partie du chemin existant (180 ml) est actuellement en enrobé. Aussi, il sera remplacé par du sable de Vignat (ou équivalent).
La gestion des eaux pluviales se fera en infiltration de part et d'autre de la voie douce.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

- dans le cadre des Jeux olympiques pendant lesquels la base de loisirs de Léry Poses va accueillir une équipe pour l'entraînement des athlètes sur le bassin d'aviron le projet de voie douce permettra :
 - => d'assurer la liaison à pied et à vélo entre le site de logement des athlètes et le bassin d'aviron
 - => l'accueil du public à pied et à vélo en provenance du centre de Poses.
- cette liaison permet également de traiter une discontinuité et permet aux habitants de Poses de rejoindre des voies vertes existantes en direction de la gare de Val de Reuil.

CF annexe 8 - justification du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Réalisation d'une voie douce :

- sur un chemin en terre existant : 180 ml
- sur chemin en enrobé existant : 200 ml

Cette voie douce nécessite la réalisation d'une structure et d'une couche de roulement :

- structure en grave non traité 20 cm d'épaisseur
- couche de roulement en sable de vignat 10 cm d'épaisseur

La végétation en bordure du lac du Mesnil ne sera pas impactée par le projet. Aucun arbre ni arbustes ni haie ne seront coupés dans le cadre du projet.

Des panneaux de signalisation de police et directionnelles seront implantés (panneaux DV réglementaires).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, les interventions consisteront à l'entretien de l'aménagement : remise en état de la couche de roulement en sable de vignat tous les trois ans, entretien des panneaux dv.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation spéciale au titre des monuments historiques (extrémité Est du projet est au sein du périmètre de protection d'un monument historique inscrit)

Une formulaire d'incidence Natura 2000 simplifié a été envoyé à la DDTM de l'Eure (Mme Bisiou). Il est joint au dossier en annexe 9.

Le projet se situe en zone verte du PPI et la DDTM a été sollicité et il n'y a pas de prescriptions particulières pour ce projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire total	380 ml
Largeur	2 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUiH Seine Eure Agglo, approuvé le 28/11/2019. Le projet est localisée en zone NI : zone naturelle a destination de loisirs et d'activites touristiques

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de l'Eure (3ème échéance) a été approuvé le 16 novembre 2020. Les communes du projet ne sont pas concernées par le PPBE de l'Eure, mais elles sont concernées par la carte de bruit stratégique pour plusieurs RD : RD321, RD77, RD6015. Le projet est en accord avec les objectifs et mesures de résorption du bruit ainsi que le programme d'action et de prévention ou réduction prévus en 2024, car il contribue au développement des circulations douces.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extrémité Est du tracé est concerné par le périmètre de protection d'un monument historique inscrit de l'Eglise Saint Quentin à Poses. Une autorisation spéciale au titre des monuments historiques va être réalisée. cf ANNEXE 7 - Enjeux environnementaux
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est ponctuellement (sur un linéaire 60 ml) en bordure du lac du Mesnil sur chemin existant. L'élargissement du chemin se fera sans impacter les berges du lac donc sans impacter la zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Poses est couverte par un PPRI de la boucle de Léry-Poses . Le tracé sur chemin existant est en zone verte du PPRI. Le projet restera au niveau du terrain naturel.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI de la boucle de Léry-Poses a été approuvé le 20/12/2002. Le projet n'est concerné par aucun PPRT. Les travaux sur cette zone consisteront : au décaissement, à la structure et au revêtement de la voie, il n' y aura pas de remblai créé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par cette rubrique car il n'y a pas de site BASOL ou BASIAS au sein de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune se situe sur la zone de répartition des eaux de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ARS n'identifie pas de captage d'alimentation en eau potable au niveau de la commune de POSES.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe dans un site inscrit.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone Natura 2000 "Terrasses alluviales de la Seine" N°FR2312003. Le projet a été adapté aux demandes de la DDTM de l'Eure service Natura 2000 (Mme Bisiou) : initialement le projet était en enrobé sur 3 m de large et à la demande de la DDTM le projet a été modifié pour passer à 2 m de large en sable de vignat. Le formulaire d'incidence natura 2000 ci-joint a été envoyé à la DDTM le 04/03/2024. cf annexe 9.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est réalisé au niveau du terrain naturel. Le projet prévoit de décaisser et de recharger à l'identique. Les éventuels déblais inutilisés seront redirigés vers les filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voie douce sera réalisée au niveau du terrain naturel. Le projet prévoit de décaisser et de recharger à l'identique. Des matériaux externes seront utilisés : grave naturel non traités et sable de vignat.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	es matériaux externes seront utilisés : grave naturel non traités et sable de vignat.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A la vue de la nature du projet, il n'y aura pas d'impact sur la biodiversité existante. La période de travaux du fait du bruit générer par les engins de chantier peut perturber la faune mais les effets ne seront que temporaires. Le projet s'insère un chemin existant sans impact sur les arbres, arbustes ou haies à proximité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone Natura 2000 "Terrasses alluviales de la Seine" N°FR2312003. Le projet a été adapté aux demandes de la DDTM de l'Eure service Natura 2000 (Mme Bisiou) : initialement le projet était en enrobé sur 3 m de large et à la demande de la DDTM le projet a été modifié pour passer à 2 m de large en sable de vignat. Le formulaire d'incidence natura 2000 ci-joint a été envoyé à la DDTM le 04/03/2024. cf annexe 9.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est réalisé sur un chemin existant. Il n'entraînera pas la consommation d'espaces naturels ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques. A
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le PPRI de la boucle de Léry-Poses. Le tracé se situe en zone verte du PPRI. Le projet est réalisé au niveau du terrain naturel : décaissement du chemin existant et recharge à l'identique. La DDTM service PPRI (SPRAT) a été sollicité et il n'y a pas de prescriptions particulières pour ce projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise la création d'un aménagement cyclable donc il n'engendrera pas de risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux le projet engendrera des déplacements liées aux engins de chantier, cela ne sera que temporaire. En phase d'exploitation, le projet a pour objectif de développer l'usage des modes doux et de diminuer la part modale de la voiture.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet sera source de bruit lié aux travaux. Le projet permettra de diminuer le bruit sur les routes par diminution de la part modale de la voiture, source de nuisance sonore.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas la création d'activité pouvant entraîner des nuisances olfactives. Il pourra cependant en occasionner en phase chantier mais ces incidences ne sont pas notables.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des vibrations pourront être engendrées par le travail des engins de chantiers, cela ne sera que temporaire.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoyant pas la mise en place d'éclairage, il n'y aura pas d'émissions lumineuses et aucun travaux ne sera effectué de nuit, donc aucun éclairage ne sera nécessaire en phase chantier.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas concerné par des émissions lumineuses autres que celles déjà existantes (stade, ...).
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet engendrera des rejets d'eaux pluviales. Ces eaux seront gérées par infiltration de part et d'autre du projet.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas nature à engendrer des effluents.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les déchets générés seront évacués vers les filières de traitement adaptées (en fonction de leur typologie).
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet traverse le périmètre de protection du monument historique inscrit de l'Eglise Saint Quentin à Poses. Une autorisation spéciale au titre des monuments historiques va être réalisée. Le projet se situe dans un secteur déjà remanié sur une ancienne route donc sans enjeu archéologique. Le projet tient compte du patrimoine paysager en évitant d'impacter la ripisylve et par le choix de l'enrobé en sable de vignat (au lieu de l'enrobé) pour une meilleure intégration paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur un chemin déjà emprunté par les piétons et les cycles. Aussi les activités humaines ne seront pas modifiées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Les autres projets existants du secteur sont situés sur des zones éloignées :

- création de sections de la seine à vélo par le département à plus de 8 km à vol d'oiseaux,
- projet de voie verte nommée "Le Manoir Pitres Barrage de Poses" (section créée sur un ancien site industriel à 2,3 km à vol d'oiseaux de l'autre côté de la Seine),
- voie douce créée en accotement immédiate de la RD 110 sur 200 ml sans impacter les fossés ou le milieu naturel à 1,7 km à vol d'oiseaux.

En revanche à proximité immédiate, la communauté d'agglomération seine eure et les communes de Poses et de Portes de Seine ont décidé de transformer une voirie routière de 2,5 km (VC6) en voie verte ce qui est très favorable pour l'environnement, pour un report de part modal vers les modes doux, pour la santé....

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet de part sa nature (voie douce) est favorable pour l'environnement :

- il permet un report modale de la voiture vers les modes doux donc une réduction des gaz à effets de serre
- il est bénéfique pour la santé : pratique du vélo, de la marche à pied, le report modal engendre moins de pollutions issues des gaz d'échappement,
- il favorable pour le pouvoir d'achat...
- il est favorable au tourisme et au loisirs : le site de Lery Poses est très fréquentées le week end, durant les vacances...
- il va permettre l'accueil des jeux olympiques dans de bonnes conditions (public, athlètes)

Le projet a été adapté à la demande de la DDTM service Natura 2000 (Mme Bisiou) : initialement à 3 m de large avec un revêtement en enrobé, le projet a été réduit à 2 m de large en sable de vignat pour une meilleure intégration dans le site.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a pour objectif la création d'une voie verte, ses incidences sont positives sur l'environnement. Les impacts négatifs seront uniquement en période de travaux (bruit, poussières). Le projet a été adapté (réduit à 2 m de large et modification du revêtement) afin de s'insérer au mieux sur le site.
Ainsi, au regard des informations présentes dans le cas par cas, le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale à la vue de la mise en place de la démarche ERC.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	ANNEXE 8 - Justification du Projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	ANNEXE 9 - Formulaire d'incidence Natura 2000 simplifiée envoyé à le DDTM Eure (Mme Bisiou)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input checked="" type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom **THEODIN PEINAUD**

Prénom **Isabelle**

Qualité du signataire **Directrice générale des services techniques**

A **Couvres**

Fait le **08/03/2024**



Signature du (des) demandeur(s)

